

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE ELOHIM BATI » en abrégé « SEB »

Siège Abidjan, Songon, Songonté, Lot 26, Ilot 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 15/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE ELOHIM BATI » en abrégé « SEB »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Aménagement, Travaux publics ;
- Ouverture de voix ;
- Construction de barrage ;
- Décapage ;
- Pose poteaux ;
- Toutes activités de construction ;
- Confection de plan ;
- Gestion et vente de biens immobiliers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts

Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Songon, Songonté, Lot 26, Ilot 04

Dirigeant(s) M ALLOH FELIX (GÉRANT), M NANGUE KOMBATE SIPTÉ AIME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06502 du 02/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39776/GTCA/RC/2024 du 02/07/2024

